
Centre Canadien d'Arbitrage Commercial

Organisme d'arbitrage autorisé par la Régie du Bâtiment du Québec conformément au Règlement sur le plan de garantie des bâtiments résidentiels neufs (c. B-1.1, r. 0.2)

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC**

DOSSIER N°: S19-041701-NP

DATE : Le 23 septembre 2019

CERTIFICAT DE DEMANDE D'ARBITRAGE DÉSSERTÉ

BETAPLEX INC. ;

Entrepreneur

c.

KAYATHIRI KAMALESWARAN & ANANTHARUBAN VIMALANATHAN ;

Bénéficiaires

et

GARANTIE CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE ;

Administrateur

Je soussignée, Julie Houle, greffière du Centre Canadien d'Arbitrage Commercial, certifie par la présente que, j'ai, ce jour, constaté le défaut de l'Entrepreneur de satisfaire dans le délai imparti la demande de provision pour frais utiles et nécessaires afin que la demande d'arbitrage soit valablement formée.

Le présent arbitrage est déserté avec dépens contre l'Entrepreneur.

Signé à Montréal, ce 23 septembre 2019



Julie Houle
Greffière